



## Erreur concessionnaire sur la demande carte grise

-----  
Par Bella1980

Bonjour

Mon mari et moi nous avons acheté une voiture au nom de mr et mme le vendeur il a fait la demande de carte grise au nom de mr seulement à la reception je decouvre ça j'appelle derrière il m'a dit on va rectifier et ne vous inquietez pas et il m'a confirmé l'avoir fait alors que après 7 mois je reçois rien alors j'appelle et le vendeur ne veut plus jamais repondre j'ai eu une dame qui me l'a joué bien aussi au debut elle me dit en fait il me manque un papier je l'envoie elle reponds pas derrière je rappelle elle me dit en fin c'est payant vous devez payer je reponds je ne paye pas votre erreur elle me reponds il n'ya que ça ou bien vous payez ou bien la carte grise reste au nom de mr voila je veux savoir ce que je peux faire on m'a arnaqué on m'envoyé chier on m'a ignoré alors que je demandai mon droit merci

-----  
Par ESP

Bonjour

Vous ne pourrez pas faire grand chose, une action en justice vous coûterait beaucoup de temps.

Avez vous contacté l'ange directement ?

Notez que juridiquement, si la facture est aux 2 noms, le vehi appartient aux 2.